



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-79000>

Département(s) de publication : **63**

Annonce n° **25-79000**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : COMMUNE D'AMBERT

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concession de service public ayant pour objet la conception, la réalisation, le financement et l'exploitation d'une chaufferie bois associée à un réseau de chaleur sur le territoire de la Commune d'Ambert

Description : Dans le cadre de la concession de service public, le délégataire prendra en charge à ses risques et périls : - la conception, la construction, le financement des ouvrages et équipements nécessaires à la production, à la distribution et la livraison de chaleur toute l'année aux abonnés, - l'exploitation et le maintien en parfait état de fonctionnement des ouvrages et équipements, - l'approvisionnement en combustibles et énergies, la production, la fourniture et la distribution de chaleur; - la gestion des relations avec les abonnés dont la commercialisation et le développement du Service; - la perception des recettes correspondantes auprès des abonnés et la gestion des impayés; - la continuité du service public dans le respect des principes d'égalité des usagers, de laïcité et de neutralité du service public. La durée prévisionnelle de la convention est d'environ 31 ans à compter de la notification avec une phase initiale d'études/commercialisation/préparation de travaux puis une phase d'exploitation d'une durée de 30 ans à compter du 1er janvier 2027 (démarrage en parallèle des travaux de rénovation/extension réseau et rénovation chaufferie actuelle voire construction nouvelle chaufferie). La prestation du futur concessionnaire comprend : - La rénovation et/ou la réalisation d'une ou plusieurs chaufferies équipées de générateurs bois en base et de générateurs gaz en appoint/secours capables de fournir jusqu'à environ 6 MW de puissance aux usagers les jours les plus froids de l'année ; - La desserte d'environ 50 sous-stations d'échange pour la livraison de l'énergie par le réseau (environ 8 GWh de besoins d'énergie) - dont environ 13 bâtiments collectifs et 19 particuliers déjà raccordés, et 18 nouvelles sous-stations potentielles. - La rénovation/remplacement/construction d'un réseau de canalisations à eau chaude d'environ 5km de longueur ; - L'Exploitation des ouvrages (conduite et entretien des

installations, réalisation des travaux de gros entretien et de renouvellement) ; - La livraison de la chaleur aux différentes sous-stations ; - La gestion de la facturation et la gestion commerciale ; - Le financement des travaux

Identifiant de la procédure : 9d632e72-3d05-4747-81a3-79bf06588b1b

Identifiant interne : 2025-50

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50721000 Mise en état d'exploitation d'installations de chauffage

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 09323000 Chauffage urbain

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45232140 Travaux de construction de réseaux de chauffage urbain

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45251250 Travaux de construction de centrales de chauffage urbain

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Ambert

Code postal : 63600

Subdivision pays (NUTS) : Puy-de-Dôme (FRK14)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 30,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La procédure utilisée est une procédure ouverte. Les candidats devront remettre de manière simultanée leur dossier de candidature ainsi que leur offre (les pièces de la candidature et de l'offre seront néanmoins présentés des dossiers distincts), sous un pli unique. Conformément aux articles L.1410-1 -3, L.1411.1 al 3, et L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales une commission Ad Hoc interviendra pour : - analyser les dossiers de candidature et dresser la liste des candidats admis à présenter une offre après examen de leurs garanties professionnelles et financières, de leur respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail et de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public. - procéder à l'analyse des offres et émettre un avis sur celles-ci. Le candidat pourra répondre soit sous la forme d'un contractant unique, soit sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un groupement conjoint dont le mandataire sera solidaire. Une même entreprise ne peut déposer à la fois une candidature individuelle et une candidature dans le cadre d'un groupement, ni être membre de plusieurs groupements. Pour l'appréciation des garanties des candidats, les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées peuvent être admises à présenter une candidature dans les mêmes conditions que les sociétés existantes. Le candidat établi dans un Etat membre de la Communauté européenne autre que la France doit produire un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Pour les impôts, taxes et cotisations sociales pour lesquels il n'est pas délivré de certificat, il produit une attestation sur l'honneur, selon les

mêmes modalités que celles qui sont prévues ci-dessus pour le candidat établi en France. Le candidat établi dans un pays tiers doit, pour les impôts, taxes et cotisations sociales ne donnant pas lieu, dans ledit pays, à la délivrance d'un certificat par les administrations et organismes de ce pays, produire une déclaration sous serment effectuée devant une autorité judiciaire ou administrative de ce pays. Les certificats délivrés dans une langue étrangère doivent faire l'objet d'une traduction assermentée en langue Française. Visite Obligatoire Il est prévu une visite obligatoire des chaufferies et des principales sous stations, en présence des représentants du Délégué (services techniques) et de l'assistant à maîtrise d'ouvrage, le 29 juillet 2025 à 10h40 ou le 2 septembre 2025 à 10h00. Précisions concernant les délais d'introduction des recours : Jusqu'à la signature du contrat : introduction d'un recours en référé précontractuel selon la procédure prévue à l'article L. 551-1 du Code de justice administrative avant la signature du contrat. Au-delà, référé contractuel en application des dispositions de l'article L551-13 et suivants du Code de Justice administrative, recours de plein contentieux ou recours pour excès de pouvoir dans les deux mois suivant l'information sur la conclusion du contrat. Des précisions concernant les délais d'introduction des recours peuvent être obtenues auprès du pouvoir adjudicateur (à l'attention de M. le Maire) à l'adresse susmentionnée ainsi qu'auprès du tribunal administratif

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Concession de service public ayant pour objet la conception, la réalisation, le financement et l'exploitation d'une chaufferie bois associée à un réseau de chaleur sur le territoire de la Commune d'Ambert

Description : Dans le cadre de la concession de service public, le délégataire prendra en charge à ses risques et périls : - la conception, la construction, le financement des ouvrages et équipements nécessaires à la production, à la distribution et la livraison de chaleur toute l'année aux abonnés, - l'exploitation et le maintien en parfait état de fonctionnement des ouvrages et équipements, - l'approvisionnement en combustibles et énergies, la production, la fourniture et la distribution de chaleur; - la gestion des relations avec les abonnés dont la commercialisation et le développement du Service; - la perception des recettes correspondantes auprès des abonnés et la gestion des impayés; - la continuité du service public dans le respect des principes d'égalité des usagers, de laïcité et de neutralité du service public. La durée prévisionnelle de la convention est d'environ 31 ans à compter de la notification avec une phase initiale d'études/commercialisation/préparation de travaux puis une phase d'exploitation d'une durée de 30 ans à compter du 1er janvier 2027 (démarrage en parallèle des travaux de rénovation/extension réseau et rénovation chaufferie actuelle voire construction nouvelle chaufferie). La prestation du futur concessionnaire comprend : - La rénovation et/ou la réalisation d'une ou plusieurs chaufferies équipées de générateurs bois en base et de générateurs gaz en appoint/secours capables de fournir jusqu'à environ 6 MW de puissance aux usagers les jours les plus froids de l'année ; - La desserte d'environ 50 sous-stations d'échange pour la livraison de l'énergie par le réseau (environ 8 GWh de besoins d'énergie) - dont environ 13 bâtiments collectifs et 19 particuliers déjà raccordés, et 18 nouvelles sous-stations potentielles. - La rénovation/remplacement/construction d'un réseau de canalisations à eau chaude d'environ 5km de longueur ; - L'Exploitation des ouvrages (conduite et entretien des installations, réalisation des travaux de gros entretien et de renouvellement) ; - La livraison de la chaleur aux différentes sous-stations ; - La gestion de la facturation et la gestion commerciale ; - Le financement des travaux

Identifiant interne : S-PF-1678069

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50721000 Mise en état d'exploitation d'installations de chauffage

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 09323000 Chauffage urbain

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45232140 Travaux de construction de réseaux de chauffage urbain

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45251250 Travaux de construction de centrales de chauffage urbain

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Ambert

Code postal : 63600

Subdivision pays (NUTS) : Puy-de-Dôme (FRK14)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2027

Durée : 360 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 30,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Techniciens ou organismes techniques pour effectuer le travail

Description : Iii.1.3) Capacité technique et professionnelle Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Une description détaillée de l'entreprise comprenant notamment, les moyens en personnel et en matériels, les compétences techniques ;

Critère : Outils, usines ou équipements techniques

Description : Iii.1.3) Capacité technique et professionnelle Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Une description détaillée de l'entreprise comprenant notamment, les moyens en personnel et en matériels, les compétences techniques ;

Critère : Inscription à un registre du commerce

Description : lli.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession
Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : - Une lettre de candidature signée par un représentant du candidat habilité à ce titre et le justificatif de cette habilitation ; - En cas de cotraitance et/ou de sous-traitance, la lettre de candidature précise la forme du groupement, l'identité et les coordonnées de chaque cotraitant et/ou sous-traitant, la répartition des prestations, et contient l'habilitation du mandataire à signer la candidature pour le compte du groupement ; L'ensemble des pièces ci-dessous ainsi que celles prévues aux rubriques lli.1.2. et lli.1.3. devra être produit par le candidat unique, chaque membre de l'éventuel groupement ainsi que chaque sous-traitant : - Un extrait k-bis de moins de six mois ; - Une attestation d'assurance couvrant la responsabilité professionnelle de l'entreprise pour l'année en cours de validité ; - Les attestations ou certificats des administrations fiscales et organismes sociaux attestant la régularité de la situation de l'entreprise ou état annuel des certificats reçus (Noti2), ou, pour les entreprises nouvelles ou en cours de constitution, le récépissé du C.F.E. et déclaration sur l'honneur dûment datée et signée concernant les impôts, taxes et cotisations sociales pour lesquels il n'est pas délivré de certificat ; - Une attestation ou justificatif du respect par le candidat, s'il y est assujetti, de l'obligation prévue aux articles L.5212-1 à 11 du Code du travail en matière d'emploi des travailleurs handicapés ; - Une déclaration sur l'honneur attestant : o Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion prévue aux articles 39, 40 et 42 de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 ; o Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes sont exacts. Le candidat pourra, le cas échéant, utiliser les modèles de formulaires utilisés en matière de passation de marchés publics (Dc1, Dc2) téléchargeables à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : lli.1.2) Capacité économique et financière
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies - Présentation de la société, de son capital social, et de son actionnariat ; - Bilans et comptes de résultat des trois derniers exercices clos disponibles ; - Déclaration du chiffre d'affaires global annuel sur les trois derniers exercices ou pour les entreprises plus récentes des exercices disponibles ; - Déclaration du chiffre d'affaires réalisé sur des prestations similaires des trois derniers exercices ou pour les entreprises plus récentes des exercices disponibles.
Niveaux spécifiques minimaux exigés : néant

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : lli.1.3) Capacité technique et professionnelle : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :- Liste de références sur les 5 dernières années pour l'exploitation de services similaires ou de toute autre référence démontrant la capacité à assurer l'exécution du service public objet de la présente procédure. Pour les entreprises nouvellement créées, le candidat peut faire état des références acquises précédemment dans le cadre de la participation à d'autres structures

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1678069>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1678069>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 17/10/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Conformément à l'article L1411-1 du Code général des collectivités territoriales, la rémunération du concessionnaire sera substantiellement liée aux résultats d'exploitation (rémunération directement auprès des abonnés du réseau). Les investissements relatifs aux travaux de premier établissement sont susceptibles de faire partiellement l'objet de subventions. La commune exigera : - la constitution d'une société dédiée à l'exécution du contrat ; - une garantie « maison mère » visant à garantir la bonne exécution des obligations contractuelles ; - une garantie bancaire à première demande délivrée par un établissement de crédit de premier rang, en vue de couvrir les pénalités et sommes dues à la collectivité

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Clermont-Ferrand

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE AMBERT

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Clermont-Ferrand

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 8F1A2570-A4EB-2F20-80D99A71785512DC

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : COMMUNE D'AMBERT

Numéro d'enregistrement : 19563

Adresse postale : Boulevard Henri Iv

Ville : Ambert

Code postal : 63600

Subdivision pays (NUTS) : Puy-de-Dôme (FRK14)

Pays : France

Point de contact : GORBINET Guy

Adresse électronique : secretariatdedirection@services-ville-ambert.fr

Téléphone : 0473820760

Télécopieur : 0473827070

Adresse internet : <http://www.ambertlivradoisforez.fr>

Profil de l'acheteur : <http://www.ambertlivradoisforez.fr/ma-com-com/marches-publics.html>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : MAIRIE AMBERT

Numéro d'enregistrement : 8F1A2590-C44C-2852-BC2FD8F7726A84E9

Adresse postale : 37 Boulevard Henri Iv

Ville : Ambert

Code postal : 63600

Subdivision pays (NUTS) : Puy-de-Dôme (FRK14)

Pays : France

Adresse électronique : commande-publique@services-ville-ambert.fr

Téléphone : 0473820760

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Clermont-Ferrand

Numéro d'enregistrement : 8F1A259F-A2D5-2D2A-7825EB0A61F7BDCD

Adresse postale : 6 cours Sablon

Ville : Clermont-Ferrand

Code postal : 63033

Subdivision pays (NUTS) : Puy-de-Dôme (FRK14)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr

Téléphone : 0473146100

Télécopieur : 0473146122

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Tribunal administratif de Clermont-Ferrand

Numéro d'enregistrement : 8F1A25BE-0E63-2D40-1D16FD0E164CDC08

Adresse postale : 6 cours Sablon

Ville : Clermont-Ferrand

Code postal : 63033

Subdivision pays (NUTS) : Puy-de-Dôme (FRK14)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr

Téléphone : 0473146100

Télécopieur : 0473146122

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 69722d20-0378-4754-a687-00f42abf5207 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 10/07/2025 à 16:20

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/07/2025